



Note d'information sur la filière de détection

Quel schéma de la détection sur le territoire ?

- Clubs** : Votre enfant joue et/ou arbitre dans son club sous la responsabilité des entraîneurs du club.
Comité : Votre enfant joue et/ou arbitre pour son département sous la responsabilité du Comité de l'Allier.
Ligue : Votre enfant joue et/ou arbitre pour sa région sous la responsabilité de la ligue Auvergne Rhône Alpes.
Zone : Votre enfant joue et/ou arbitre avec les meilleurs éléments de toute la zone Sud-Est.
Nationale : Votre enfant joue et/ou arbitre avec les meilleurs éléments de France sous la responsabilité de la Fédération Française.

Comment est faite la sélection ?

La sélection se fait, en relation avec les entraîneurs des clubs, lors des journées de regroupement en fonction des prestations lors de la journée, des week-ends en club ainsi que du potentiel futur de chacun.
Les absences non justifiées lors des stages, des journées de regroupement seront prises en compte.
Un-e jeune qui n'est pas retenu-e pour un regroupement peut l'être pour les suivants et vice versa, la sélection est faite tout au long de la saison, voire les suivantes.

Quelles règles de vie ?

En ce qui concerne les conduites antisportives, les fautes graves et les manquements graves à la citoyenneté, le Comité sera intransigeant et les jeunes fautifs seront exclus de la sélection.

Quels regroupements et quelles compétitions ?

La sélection départementale qui rassemble les meilleurs éléments du département, participe à une compétition : LES INTERCOMITES.

Cette compétition organisée par la Fédération Française de Handball (FFHB) rassemble toutes les équipes départementales sous forme de tournois. Lors des 2 tours régionaux, toutes les équipes sont qualifiées au tour suivant. A partir du 1^{er} tour national, une à deux équipes sont qualifiées à chaque tournoi et participent aux tours suivants. La FFHB organise cette compétition et désigne les comités qui recevront les compétitions. Ces comités en partenariat avec les clubs, gèrent les lieux des compétitions.

Afin de préparer au mieux cette compétition, le comité départemental organise des :

- **journées de regroupement**, appelées aussi CENTRES de PERFECTIONNEMENT SPORTIFS (CPS)

Ce sont des entraînements dirigés par les responsables des sélections. Ils ont lieu tout au long de la saison (cf. calendrier joint), notamment avant les journées de compétitions et peuvent avoir lieu la veille de la compétition. Dans ce cas, afin de limiter les déplacements des jeunes, il sera alors demandé aux familles locales d'héberger 1 ou 2 partenaires pour la nuit qui précède la compétition.

- **stages départementaux**, trois fois par saison.

Ces stages ont lieu aux vacances d'automne, aux vacances d'hiver et aux vacances de printemps. Le lieu du stage peut varier d'une saison sur l'autre et au cours de la saison.

Les STAGES sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), les jeunes sont hébergés et nourris dans des locaux agréés par la DDCSPP. Ils peuvent précéder la compétition ; dans ce cas, les jeunes restent sur place la nuit entre la fin du stage et la journée de compétition.

NB : Les **stages** et les **compétitions** sont prioritaires par rapport à tout match et à tout autre stage ou compétition, notamment en club. Les participants seront convoqués.

Par contre, les compétitions de clubs sont prioritaires par rapport aux journées de regroupement pour les sélections.



Quel encadrement et quel hébergement ?

Les CPS, les INTERCOMITES et les STAGES sont encadrés par des éducateurs diplômés (Brevets d'Etat, Brevet Professionnel, diplômes fédéraux) ou en formation.

L'encadrement lors des STAGES est le même que pour un CPS traditionnel. Viennent s'y ajouter des animateurs hors entraînements, qui ont la charge des jeunes lors des temps de restauration, de veillée, de coucher, les temps libres... pour que les entraîneurs puissent préparer au mieux les séances d'entraînement et les séances vidéo. Le taux d'encadrement préconisé est respecté.

Quel suivi médical ?

Les entraîneurs responsables des sélections gèrent les « bobos » au quotidien. Les familles seront prévenues par téléphone de tous les traumatismes, des accidents (même mineurs) et des baisses de moral.

En cas d'accident grave, les familles et les secours sont immédiatement prévenus.

Le cas échéant, le jeune rentrera dans sa famille. Une déclaration d'accident sera établie, le jeune est couvert lors du stage par la licence de son club.

Le responsable du stage doit être informé de tous les traitements médicaux des jeunes.

La fiche sanitaire de liaison, ci-jointe, doit être complétée avec attention par les familles avant le début de chaque saison. Avant chaque stage, toute modification sera indiquée au responsable du stage.

Quelles relations entre le comité et les familles ?

Le comité s'adresse directement aux familles et aux jeunes pour les informer des regroupements à venir. Les clubs seront également informés des prestations des jeunes et des regroupements prévus.

Le comité, insiste sur le fait que les jeunes et les parents doivent, dès que possible et avant le délai imparti, **répondre aux convocations**. La mise en œuvre des CPS, STAGES et des déplacements lors des INTERCOMITES demande une organisation complexe, des réponses rapides facilitent le travail de préparation de ces regroupements.

Lors des STAGES, la correspondance avec les familles sera effectuée par les jeunes eux-mêmes (portables).

Quelle suite après la sélection départementale ?

Les joueuses et les joueurs les plus prometteurs seront invités à entrer dans l'un des « Pôles Espoir » (Masculin ou Féminin) :

- pour la saison 2018-2019, cela concernera les jeunes nés en 2005 (4^{ème}), 2004 (en 3^{ème}) et 2003 (en 2^{nde}) ;
- pour la saison 2019-2020, cela concernera les jeunes nés en 2006 (4^{ème}), 2005 (en 3^{ème}) et 2004 (en 2^{nde}).

Ces structures gérées par la Ligue Auvergne Rhône Alpes permettent un aménagement des heures de cours et des temps d'entraînement afin d'offrir aux jeunes la possibilité de mener un double projet (sportif et professionnel). L'objectif, à la fin du cursus de formation en Pôle Espoir, étant d'intégrer le centre de formation d'un club de handball professionnel. De plus amples informations seront transmises aux jeunes et aux familles courant de la saison par le comité et la ligue.

En parallèle, les meilleurs éléments intègrent la sélection régionale, qui est gérée par la ligue Auvergne Rhône Alpes.

En ce qui concerne les jeunes arbitres, il n'existe pas de « Pôle Espoir » mais par contre, les meilleurs jeunes continuent leur cursus arbitral avec la ligue Auvergne Rhône Alpes.



Quelles sont les dates à retenir pour 2018-2019

JOUEUSES et JOUEURS nés en 2005-06 (voire 2007)
et
ARBITRES nés entre 2000 et 2003

Dates	Types de regroupements	Informations complémentaires
Samedi 8/9	Journée de regroupement	5St Pourçain s/S , 14h-15h30h (F) – 15h30-17h (M) – Gym J Reynaud
Dimanche 16/9	Journée de regroupement	10h-16h F : Vichy, les Ailes- M : Gannat, Bouzol
Dimanche 30/9	Journée de regroupement masculin	Tronget – 10h30-12h30
Dimanche 7/10	Journée de regroupement féminine	Tronget – 10h30-12h30
Vendredi 27 au samedi 29/10	Stage départemental 2	St Pourçain s/S et Louchy-Montfand Pour une sélection de 16 joueurs / 16 joueuses et 8 arbitres
Samedi 4/11	1 ^{er} tour des InterDépartementaux Régionaux	Puy-de-Dôme Pour une sélection de 16 joueurs / 16 joueuses et 4 à 6 arbitres (si à domicile)
Dimanche 11/11	Journée de regroupement masculin	Tronget – 10h30-12h30
Dimanche 18/11	Journée de regroupement féminine	Tronget – 10h30-12h30
Dimanche 2/12	Journée de regroupement masculin	Tronget – 10h30-12h30
Dimanche 9/12	Journée de regroupement féminine	Tronget – 10h30-12h30
Samedi 15 ou dimanche 16/12	Tournoi amical avec les sélections 03 – 18 – 58 – 71 A CONFIRMER	Lieu à confirmer Pour une sélection de 16 joueuses / 16 joueurs et 4 arbitres maximum
Samedi 22 ou dimanche 23/12	2 ^{ème} tour des InterDépartementaux Régionaux	Loire ou Haute-Loire ou Rhône Pour une sélection de 14 joueuses / 14 joueurs et 4 arbitres maximum
Dimanche 13/1	Journée de regroupement masculin	Tronget – 10h30-12h30
Dimanche 20/1	Journée de regroupement féminine	Tronget – 10h30-12h30
Dimanche 27/1	Journée de regroupement masculin	Tronget – 10h30-12h30
Dimanche 3/2	Journée de regroupement féminine	Tronget – 10h30-12h30
Dimanche 10/2	Journée de regroupement masculin	Tronget – 10h30-12h30
Samedi 16 au lundi 18/2	Stage départemental 3 masculin	St Pourçain s/S et Louchy-Montfand Pour une sélection de 16 joueurs et 8 arbitres
Mardi 19 au jeudi 20/2	Stage départemental 3 féminin OU Mercredi 20 au vendredi 22/2	Murat (15) Pour une sélection de 16 joueuses
Dimanche 10/3	Journée de regroupement féminine	Ouvert aux 2008 - Tronget – 10h30-12h30
Dimanche 17/3	Journée de regroupement masculin	Ouvert aux 2008 - Tronget – 10h30-12h30
Dimanche 24/3	Journée de regroupement féminine	Ouvert aux 2008 - Tronget – 10h30-12h30
Samedi 30 ou dimanche 31/3	1 ^{er} tour des InterComités Nationaux	Pour une sélection de 14 joueuses / 14 joueurs et 4 à 6 arbitres (si à domicile)
Dimanche 7/4	Journée de regroupement masculin	Ouvert aux 2008 - Tronget – 10h30-12h30
Dimanche 14 au mardi 16/4	Stage départemental 1	St Pourçain s/S et Louchy-Montfand Pour une sélection de 16 joueurs et 8 arbitres
Dimanche 14 à lundi 15/4	Stage départemental 1bis A CONFIRMER	St Pourçain s/S et Louchy-Montfand Pour une sélection de 16 joueuses nées en 2007-2008
Lundi 15 à mardi 15/4	Stage départemental 1bis A CONFIRMER	St Pourçain s/S et Louchy-Montfand Pour une sélection de 16 joueurs nés en 2007-2008
Samedi 20/4 ou dimanche 21/4	2 ^{ème} tour des InterComités Nationaux – SI QUALIFIE	Pour une sélection de 14 joueuses / 14 joueurs et 4 à 6 arbitres (si à domicile)
Dimanche 19/5	Journée de regroupement féminine	Lieu à confirmer Ouvert aux 2008 – 10h30-12h30
Dimanche 26/5	Journée de regroupement masculin	Ouvert aux 2008 - Tronget – 10h30-12h30
Samedi 8 ou dimanche 9/6	Finale des Intercomités Nationaux – SI QUALIFIE	Pour une sélection de 14 joueuses / joueurs Pour éventuellement 2 arbitres sélectionnés
Samedi 15 et dimanche 16/6	Stage de détection territorial F	Lieu à déterminer – Pour quelques jeunes nées en 2006